

Église en Poitou

Prix du numéro : 2,60 € - Abonnement 55 € (France) - 60 € (Étranger)

4 juillet 2014

N° 220

■ Officiel

- Nominations des prêtres

- Comptes annuels
du diocèse



De nouvelles paroisses
pour le service de la mission



L'Enseignement Catholique Un espace de réussite, une attention à la personne

Collège et Lycée Professionnel St Gabriel N.D.



27 Rue du Vieux Palais
86108 Châtellerault
Tél. : 05 49 21 05 29
www.st-gab.com

Collège
Classes bilingues Français / Anglais
Classes Européennes - Possibilité 2 L.V. dès la 6^{ème}
Lycée Professionnel
Bac Pro : Commerce
Bac Pro : Optique lunetterie



2 avenue de la Filantation 86008 Poitiers Cedex Tél : 05 49 61 60 60
www.sjcompostelle.com info@sjcompostelle.com

Une voie pour chacun.

FORMER - ACCOMPAGNER
RESPONSABILISER
S'ÉPANDRE

Commerce

Gestion
Administration

Eau et Chimie

Santé et Social

LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE
LYCÉE PROFESSIONNEL
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
CENTRE DE FORMATION



École et collège de la Providence

26 Rue Descartes B.P. 281
86007 Poitiers Cédex
Tél. : 05 49 88 17 95
<http://la.providence.free.fr>

Classes de la Maternelle à la 3^{ème}
Sections bilingues et thématiques à partir de la 6^{ème}
Section européenne à partir de la 4^{ème}.

Externat et Demi Pension Garçons et Filles



ÉTABLISSEMENT
CATHOLIQUE
D'ENSEIGNEMENT

Pôle 6^{ème}-5^{ème}-4^{ème}

Pôle 3^{ème}-2^{ème}

Pôle 1^{ère}-Terminale

Pôle Lycée
Professionnel

Pôle Centre
de Formation

Pôle Enseignement
Supérieur



JULIENNE CONSEIL / PHOTO S. JAVEL

62 rue du Porteau - BP 19 - 86001 Poitiers Cedex - Tél. 05 49 50 34 00 - accueil@isaac-etoile.fr - www.isaac-etoile.fr



École et Collège du Sacré-Cœur

4 Rue de l'Ormeau
86130 Jaunay Clan
Tél. : 05 49 52 06 27
Courriel : institution-sacre-coeur@wanadoo.fr

Classes bilingue anglais, allemand dès la 6^{ème}
Approfondissement et soutien, Ateliers divers
Relations pédagogiques étroites
avec l'école primaire sur le même site.

Établissement Union Chrétienne de Saint Chaumond

2 Place Ste Croix - BP 429
86011 POITIERS
Tél. 05 49 41 32 59
www.union-chretienne-poitiers.fr

Classes primaires - Collège
Lycée Polyvalent
Bac Général Séries ES, L et S, Section européenne espagnol
Bac Technologique
(Biochimie - génie biologique. - chimie de laboratoire)
Internat - Externat - Demi-pension

Les prêtres viendront-ils de Mars ?

La création des paroisses nouvelles a plusieurs motifs, entre autres, ne nous cachons pas derrière le petit doigt, la diminution du nombre des prêtres. En négatif, ceci a déjà pour conséquence la difficulté pour eux à être présents auprès de tous, et pour ceux-ci, le fait que les prêtres seront de plus difficiles à rencontrer, et même à croiser. Une situation qui va s'accroître nettement dans les cinq à dix ans à venir, du simple fait de la pyramide des âges. Je dois aussi préciser, au risque de briser quelques rêves, qu'il n'existe pas de réserve de prêtres inoccupés, quelque part à Poitiers, prêtres que l'archevêque aurait la pensée étrange de ne pas mettre à la disposition de la mission.

Au-delà de dix à vingt ans, mon désir, ma prière, mon engagement sont que des prêtres plus nombreux répondent à l'appel du Seigneur et soient ordonnés par l'Église. Ceci dépend tant de chacun de vous que de moi, bien entendu le Service diocésain des vocations y prend toute sa part. Je pense qu'à la rentrée 2014 trois jeunes du Poitou seront au séminaire à Orléans, appelés par le diocèse et se préparant pour lui ; ils peuvent bien sûr être plus nombreux.

Il y a quelques jours, le pape François a employé une de ces formules dont il a le génie : il a affirmé être prêt à baptiser des martiens. Par ceci il voulait dire qu'il ne fallait mettre aucune barrière a priori à l'accès à la foi chrétienne. Il affirmait aussi l'universalité du salut en Jésus-Christ. Ferais-je mieux que le pape ? Je suis en effet prêt à ordonner prêtres des martiens, si tant est que le pape les ait préalablement baptisés ! Cependant, si nous attendons cela, je risque de m'ankyloser en n'imposant les mains qu'à bien peu de monde.

Alors, même si nous sommes très heureux que des prêtres venant d'autres pays d'Europe et du monde viennent annoncer la Parole et célébrer les sacrements au milieu de nous, ce sont aussi des Poitevins qui doivent se savoir appelés et attendus pour être prêtres, ici, chez nous. Ayons cependant l'esprit large, s'ils peuvent être natifs du Poitou, ils peuvent aussi l'être d'autres provinces françaises.

Mais alors si, dans vingt ans, les prêtres sont plus nombreux, faudrait-il multiplier le nombre des paroisses ? Mon successeur verra cela avec les vôtres. Cependant, je ne pense pas que cela serait opportun : plusieurs prêtres, différents de bien des manières, œuvrant ensemble à la même mission, apportant chacun leurs richesses, est plutôt un bienfait, tant pour eux que pour tous.

+ Pascal Wintzer
Archevêque de Poitiers
Le 31 mai 2014



Marc Tallebois

Le pape François
a affirmé être prêt
à baptiser
des martiens.

**Revue religieuse
du diocèse de Poitiers,**
revue de l'association
diocésaine de Poitiers
qui paraît toutes les
3 semaines,
1-3 place Sainte Croix,
86 035 Poitiers Cedex
Tél. 05 49 60 63 95
[eglise-poitou@
poitiers-catholique.fr](mailto:eglise-poitou@poitiers-catholique.fr)
Abonnement:
Karine Guédeau
10, rue de La Trinité
86 034 Poitiers Cedex
05 49 60 63 95

Commission paritaire
n° 1117 L 82383

Directeur de publication:
Marc Taillebois

Équipe de rédaction:
Jeanine Barbot,
Eric Boone
Pierre Duclos,
Michelle Berthomé,
Isabelle Parmentier,
Marc Taillebois.
ISSN : 0220-9748
Dépôt légal à parution

**Conception
et réalisation:**
Bayard Service Édition
ouest,
BP 97 257,
35 772 Vern-sur-Seiche
Tél. 02 99 77 36 36
[bse-ouest@
bayard-service.com](mailto:bse-ouest@bayard-service.com)
www.bayard-service.com

Secrétaire de rédaction:
Romain Pénisson.
Maquette:
Vanessa Fleury

Crédits photos:
première de couverture:
Marc Taillebois,
dernière de couverture:
Bénédicte Taillebois

Imprimerie : IES
Imprimerie ESCANDRE-
SOREL (14)
Routage : Mailtech,
(Verson, 14)



La table des matières d'Église en Poitou

La table des matières de l'ensemble des numéros de l'année scolaire 2013-2014

est disponible auprès du secrétariat de la revue.

Contactez Karine Guédeau si vous souhaitez recevoir

la table des matières récapitulative :

Église en Poitou, 05 49 60 63 95 ou eglise-poitou@poitiers-catholique.fr

Sommaire

Officiel

- 3 **Éditorial par Mgr Pascal Wintzer**
- 5 **Agenda de Mgr Pascal Wintzer, Archevêque de Poitiers, et de son conseil épiscopal**
- 7 **Décret d'érection des paroisses**
 - Article 1 - Composition des paroisses nouvelles
 - Article 2 - Au service de l'annonce de l'Évangile : les instances paroissiales
 - Article 2-1 - La paroisse communion de communautés locales
 - Article 2-2 - Dans la paroisse : curé, prêtre coopérateur, prêtre auxiliaire
 - Article 2-3 - L'équipe pastorale
 - Article 2-4 - Le conseil pastoral paroissial
 - Article 2-5 - Le conseil paroissial pour les affaires économiques
- 16 **Carte des nouvelles paroisses**
 - Article 3 - Nominations des prêtres
- 23 **Nominations dans le diocèse de Poitiers**
- 25 **Note sur la suppression des territoires et la collaboration entre paroisses**
- 26 **Comptes annuels 2013 de l'Association diocésaine**

Visage d'Église

- 28 **A la mémoire du père Joseph Roy**

Médias

- 29 **Grille d'été des émissions de RCF Accords-Poitou**

Méditation

- 32 **Donne-nous du Souffle Seigneur**

Agenda de Mgr Wintzer, Archevêque, et de son conseil épiscopal

LUNDI 7 JUILLET

J.-P. Russeil

- Chapitre général des sœurs de l'Union-Chrétienne de Saint-Chaumont (jusqu'au dimanche 13 inclus)

DIMANCHE 20 JUILLET

J.-P. Russeil

- Carmel de Bessines

DIMANCHE 27 JUILLET

J.-P. Russeil

- Rencontre organisée par les Filles de la Croix à La Puye

SAMEDI 2 AOÛT

Mgr P. Wintzer

- Filles de la Croix à La Puye

LUNDI 4 AOÛT

Mgr P. Wintzer

- Abbaye Sainte-Croix

MERCREDI 6 AOÛT

Mgr P. Wintzer

- Pèlerinage diocésain à Lourdes (jusqu'au 11 août inclus)

MARDI 12 AOÛT

Mgr P. Wintzer

- Monastère de Pié-Foulard

MERCREDI 13 AOÛT

Mgr P. Wintzer

- Abbaye Sainte-Croix

VENDREDI 15 AOÛT

Mgr P. Wintzer

- La Roche-Posay

DIMANCHE 17 AOÛT

Mgr P. Wintzer

- Sainte Radegonde à Marconnay

JEUDI 28 AOÛT

Mgr P. Wintzer

- Journée de rentrée de l'Enseignement catholique



Suivre l'actualité diocésaine pendant l'été

Église en Poitou clôture ses parutions pour l'année scolaire avec ce numéro. Rendez-vous pour le numéro 221 à la fin du mois d'août.

Si vous souhaitez suivre l'actualité diocésaine, rendez-vous sur le site diocésain www.poitiers-catholique.fr, abonnez-vous à la newsletter diocésaine (voir sur le haut de la colonne droite de la page d'accueil du site diocésain), retrouvez nous sur la page Facebook du "diocèse de Poitiers" ou suivez nous sur Twitter, compte "cathopoitiers". Bon été à tous !

Permanences à l'Archevêché - été 2014

JUILLET

- Du 1^{er} au 14 : **P. Gérard Mouchard**, 05 49 52 57 95 ; 06 80 63 30 70
gerard.mouchard@neuf.fr
- Du 15 au 27 : **P. Jean-Paul Russeil**, 05 49 50 12 09
jeanpaul.russeil2@gmail.com
- Du 28 au 3 août : **P. Bernard Châtaignier**, 05 49 51 81 73
bchataignier50@gmail.com

AOÛT

- Du 4 au 10 : **P. Benoît de Mascarel**, 05 49 24 07 08
demascarel@hotmail.com
- Du 11 au 30 : **P. Claudy Gueret**, 05 49 66 26 98
claudy_gueret@yahoo.fr

Rendez-vous diocésains

13 juillet: Concert de la session Musique et Liturgie

A l'occasion de la session "Musique et Liturgie" proposée par le Centre de musique sacré du diocèse de Poitiers aux jeunes musiciens et chanteurs de 9 à 17 ans, vous êtes invité au concert final **le 13 juillet à 16 h à l'église Saint-Martin de Couhé.** Entrée libre.



Retraite à La Puye

Retraite d'été proposée par le Service de la Vie spirituelle avec le frère Michel Hubaut, franciscain, sur le thème: *"Retrouver les racines de ma foi pour en vivre au cœur du monde"*.

Début de la retraite
le lundi 25 août à 17 h
jusqu'au samedi 30 août à 10 h.

Renseignements et inscriptions (avant le 16 juillet):
auprès de Michelle Berthomé,
Service de la vie spirituelle,
10 rue de la Trinité,
86034 Poitiers Cedex,
Tél. 05 49 60 32 50
vie-spirituelle@poitiers-catholique.fr



Pèlerinage diocésain d'été à Lourdes

Cet été, le diocèse propose un pèlerinage à Lourdes, sur le thème *"Lourdes, la joie de la conversion"*, accompagné par notre archevêque, Mgr Pascal Wintzer. Il se déroulera:

- **Pour les jeunes du 5 au 11 août,**
au village des jeunes. Renseignement sur le site poitoujeunes.com
Contact: Freddy Marilleau
06 72 00 79 33
- **Pour les pèlerins adultes, malades ou valides, hospitaliers et brancardiers, du 6 au 11 août.**
Renseignements et inscriptions au Services des pèlerinages:
05 49 60 63 08.



Pèlerinage diocésain en Normandie

Le service diocésain des pèlerinages propose un pèlerinage sur les pas de la famille Martin, qui permettra de visiter des sites spirituels de Normandie: Pontmain, Alençon, Bayeux, Lisieux, Montligeon.

Inscriptions auprès du Service des pèlerinages:
05 49 60 63 08.

Cric - Alan Progas

Journée de l'Enseignement catholique "En relations, grandir, devenir"



Le jeudi 28 août, l'Enseignement catholique Poitou-Charentes propose une grande journée à Bocapole (Bressuire) à l'initiative de l'Observatoire Relation, qui permettra aux 1 200 participants des communautés éducatives de mieux approfondir l'importance des relations à vivre, avec l'appui d'intervenants et un grand forum de nombreux acteurs sur ces différents enjeux.

Découverte des abbayes cisterciennes

L'association de sauvegarde de l'Abbaye de l'Etoile propose une journée de visite exceptionnelle **le 4 septembre 2014**

de trois abbayes cisterciennes habituellement fermées au public: l'abbaye du Pin à Béruges, l'abbaye de Bonnevaux à Marçay et l'abbaye de Valence à Couhé. **Contact: 05 49 46 80 65**



Décret d'érection des paroisses

Article 1

Composition des paroisses nouvelles

Nous inscrivant sur le chemin dessiné par les deux synodes diocésains dont les actes ont été promulgués le 26 septembre 1993 pour le premier, *"Routes d'Évangile"*, et le 30 novembre 2003 pour le deuxième, *"Serveurs d'Évangile"*,

Après plus de dix années de mûrissement et de réflexion avec les différents secteurs pastoraux et les diverses communautés locales,

Étant donné le décret en date du 29 juin 2012 appelant à créer des paroisses nouvelles dans le diocèse de Poitiers,

Vu les missions et les tâches accomplies par les baptisés-confirmés des communautés locales dans leurs délégations ou offices divers,

Sachant que bien des services et des mouvements d'Église sont aussi témoins du Christ et annoncent la foi, chacun selon sa pédagogie propre,

Ayant entendu les différents conseils diocésains, en particulier le conseil presbytéral au cours de ses diverses sessions, notamment celles des 18-19 novembre 2013, et des 5-6 mai 2014, ainsi que l'ensemble du presbyterium,

Le temps est venu d'ériger dans le diocèse des paroisses nouvelles,

Moi, Pascal WINTZER

Par la grâce de Dieu ministre et serviteur de la Parole,
en communion avec le Siège apostolique,
envoyé comme archevêque métropolitain de Poitiers

L'Esprit saint étant invoqué,

Je décide et décrète, conformément aux canons 515 et suivants, que des paroisses nouvelles sont érigées dans le diocèse de Poitiers.

Elles sont composées de la manière suivante.

La paroisse de la Trinité de Poitiers est érigée

Les anciennes paroisses et les secteurs pastoraux dont la liste suit, se trouvent, de ce fait, supprimés : paroisses Saint-Pierre et Sainte-Radegonde, Saint-Jean-de-Montierneuf, Saint-Hilaire-le-Grand, Saint-Porchaire, Notre-Dame-la-Grande, Saint-Paul, la Croix de Beaulieu de Poitiers, paroisse de Mignaloux-Beauvoir ainsi que le secteur pastoral de Poitiers-Centre et le secteur pastoral de Poitiers-Est.

La paroisse Sainte-Agnès de Poitiers est érigée

Les anciennes paroisses et les secteurs pastoraux dont la liste suit, se trouvent, de ce fait, supprimés : paroisses Saint Cyprien et Saint-Martin de Poitiers, paroisse de Croutelle, paroisse de Fontaine-le-Comte, paroisse de Saint-Benoît ainsi que le secteur pastoral de Poitiers-Sud.

La paroisse Saint-Jacques des Hauts-de-Poitiers est érigée

Les anciennes paroisses et les secteurs pastoraux dont la liste suit, se trouvent, de ce fait, supprimés : paroisses Saint-Jacques-Saint-Philippe et Notre-Dame-de l'Annonciation de Buxerolles, paroisse de la Résurrection de Poitiers ainsi que le secteur pastoral des Hauts-de-Poitiers.

La paroisse Bienheureuse-Marie-Louise de Poitiers est érigée

Les anciennes paroisses et les secteurs pastoraux dont la liste suit, se trouvent, de ce fait, supprimés : paroisses Sainte-Bernadette et Sainte-Thérèse de Poitiers, paroisse de Biard, paroisse de Migné-Auxances ainsi que le secteur pastoral de Poitiers Ouest.

La paroisse Saint-Jean XXIII Poitiers-Nord est érigée

Les anciennes paroisses et les secteurs pastoraux dont la liste suit, se trouvent, de ce fait, supprimés : paroisse d'Avanton, paroisse de Chasseneuil-du-Poitou, paroisse de Jaunay-Clan, paroisse de Montamisé, paroisse de Saint-Georges-les-Baillargeaux, paroisse de Dissay, paroisse de Saint-Cyr ainsi que le secteur pastoral de Poitiers-Nord.

La paroisse Saint-Martin en Poitou est érigée

Les anciennes paroisses et les secteurs pastoraux dont la liste suit, se trouvent, de ce fait, supprimés : paroisse d'Iteuil, paroisse de Ligugé, paroisse de Smarves, paroisse des Roches-Prémarie et Andillé, paroisse d'Aslonnes, paroisse de la Villedieu-du-Clain, paroisse de Nieuil-l'Espoir, paroisse de Nouaillé-Maupertuis, paroisse de Fleuré, paroisse de Gizay, paroisse de Vernon et Chiré-les-Bois, paroisse de Dienné ainsi que le secteur pastoral Saint-Martin et le secteur pastoral de la Villedieu-du-Clain.

La paroisse Saint-Pierre II en Chauvinois est érigée

Les anciennes paroisses et les secteurs pastoraux dont la liste suit, se trouvent, de ce fait, supprimés : paroisse de Bignoux, paroisse de Jardes, paroisses de Lavoux, paroisse de Liniers, paroisse de Pouillé, paroisse de Saint-Julien-l'Ars, paroisse de Savigny-Lévescault, paroisse de Sèvres-Anxaumont, paroisse de Tercé, paroisse de Bonnes, paroisse de Chauvigny, Pouzioux et Saint-Pierre-les-Églises, paroisse de Lauthiers, paroisse de Paizay-le-Sec, paroisse de La Puye, paroisse de Sainte-Radegonde, paroisse de Fleix, paroisse de La Chapelle-Viviers, paroisse de Leignes-sur-Fontaine, paroisse de Valdivienne, La Chapelle-Morthemer, Morthemer, Saint-Martin-la-Rivière et Salles-en-Toulon ainsi que le secteur pastoral de Saint Julien-l'Ars et le secteur pastoral du Chauvinois.

La paroisse Sainte-Radegonde en Poitou est érigée

Les anciennes paroisses et les secteurs pastoraux dont la liste suit, se trouvent, de ce fait, supprimés : paroisse d'Amberre, paroisse de Chouppes, paroisse de Cous-say, paroisse de Mirebeau, paroisse de Thurageau, paroisse de Varennes, paroisse de Cherves, paroisse de Cuhon, paroisse de Maisonneuve, paroisse de Massognes, paroisse de Vouzailles, paroisse de Saint-Jean-de-Sauves et Frontenay-sur-Dive, paroisse de Craon, paroisse de La Grimaudière (Le Verger-sur-Dive, Notre-Dame d'Or), paroisse de Mazeuil, paroisse de Champigny-le-Sec, paroisse de Le Rochereau, paroisse de Cissé, paroisse de Blaslay, paroisse de Chabournay, paroisse de Charrais, paroisse de Villiers, paroisse de Neuville-du-Poitou (Yversay), paroisse de Cheneché, paroisse de Marigny-Brizay et Saint-Léger-la-Pallu, paroisse de Vendeuvre-du-Poitou ainsi que le secteur pastoral du Mirebalais et le secteur pastoral du Haut-Poitou.

La paroisse Sainte-Clotilde en Poitou est érigée

Les anciennes paroisses et les secteurs pastoraux dont la liste suit, se trouvent, de ce fait, supprimés : paroisse d'Ayron et Maillé, paroisse de Béruges, paroisses de Vouneuil-sous-Biard et de Pouzioux-la-Jarrie, paroisse de Chalandray, paroisse de Latillé, paroisse de Quinçay, paroisse de Vouillé et Frozes, paroisse de Chiré-en-Montreuil, paroisse de Benassay et Nesdes, paroisse de la Chapelle-Montreuil, paroisse de Lavausseau, paroisse de Montreuil-Bonnin ainsi que le secteur pastoral Plaine-et-Gâtine.

La paroisse Saint-Florence en Poitou est érigée

Les anciennes paroisses et les secteurs pastoraux dont la liste suit, se trouvent, de ce fait, supprimés : paroisse de Celle-Levescault, paroisse de Marçay, paroisse de Marigny-Chemereau, paroisse de Vivonne, paroisse de Château-Larcher, paroisse de Cloué, paroisse de Coulombiers, paroisse de Curzay-sur-Vonne, paroisse de Jazeneuil, paroisse de Lusignan, paroisse de Rouillé, paroisse de Saint-Sauvant, paroisse de Sanxay ainsi que le secteur pastoral de Vivonne et le secteur pastoral du Mélusin.

La paroisse Saint-Roch de Châtelleraut est érigée

Les anciennes paroisses et les secteurs pastoraux dont la liste suit, se trouvent, de ce fait, supprimés : paroisses Saint-Jacques, Saint-Jean-Baptiste, Sainte-Marie d'Ozon, d'Antoigné, de Châteauneuf de Châtelleraut, paroisse de Targé, paroisse de Saint-Sauveur-la-Foucaudière, paroisse de Senillé ainsi que le secteur pastoral de Saint-Sauveur/Senillé/Targé, le secteur pastoral de Châteauneuf, le secteur pastoral de Châtelleraut-Centre et le secteur pastoral de la Plaine d'Ozon.

La paroisse Saint-Damien en Châtelleraudais est érigée

Les anciennes paroisses et les secteurs pastoraux dont la liste suit, se trouvent, de ce fait, supprimés : paroisse de Leigné-sur-Usseau, paroisse de Mondion, paroisse de Saint-Gervais-les-Trois-Clochers, paroisse de Saint-Christophe, paroisse d'Antran, paroisse de Dangé-Saint-Romain, paroisse d'Oyré, paroisse de Port-de-Piles, paroisse d'Usseau, paroisse de Vaux-sur-Vienne, paroisse de Vellèches, paroisse d'Ingrandes, paroisse des Ormes, paroisse de Leugny ainsi que le secteur pastoral Cloîtres-et-Clochers et le secteur pastoral Vienne-et-Creuse.

La paroisse Sainte-Thérèse-de-l'enfant-Jésus en Châtelleraudais est érigée

Les anciennes paroisses et les secteurs pastoraux dont la liste suit, se trouvent, de ce fait, supprimés : paroisse de Cernay, paroisse de Doussay, paroisse de Lencloître, paroisse d'Ouzilly, paroisse de Saint-Genest-d'Ambière, paroisse de Savigny-sous-Faye, paroisse d'Orches, paroisse de Sérigny, paroisse de Sossais, paroisse de Beaumont, paroisse de Cenon-sur-Vienne, paroisse de Colombiers, paroisse de Naintré, paroisse de Scorbé-Clairvaux, paroisse de Thuré, paroisse d'Availles-en-Châtellerault, paroisse de Vouneuil-sur-Vienne ainsi que le secteur pastoral de Naintré et le secteur pastoral de Moulière.

La paroisse Saint-André-Hubert-Fournet en Châtelleraudais est érigée

Les anciennes paroisses et les secteurs pastoraux dont la liste suit, se trouvent, de ce fait, supprimés : paroisse de Bellefonds, paroisse de Bonneuil-Matours, paroisse de La Chapelle-Moulière, paroisse d'Archigny, paroisse de Chenevelles, paroisse de Coussay-les-Bois, paroisse de Leigné-les-Bois, paroisse de Monthoiron, paroisse de Pleumartin, paroisse d'Angles-sur-l'Anglin, paroisse de la Bussière, paroisse de Saint-Pierre-de-Maillé, paroisse de Vicq-sur-Gartempe, paroisse de Lésigny, paroisse de Mairé, paroisse de La Roche-Posay ainsi que le secteur pastoral de Pleumartin et le secteur pastoral des Trois-Vallées.

La paroisse Saint-Jean-Charles-Cornay en Loudunais est érigée

Les anciennes paroisses et les secteurs pastoraux dont la liste suit, se trouvent, de ce fait, supprimés : paroisse de Chalais, paroisses Saint-Pierre et Saint Hilaire de Loudun, Rossay, et Véniers, paroisse d'Angliers, paroisse de Claunay-en-Loudun et Le Bouchet (La Roche-Rigault), paroisse de Bournand, paroisse des trois-Moutiers, paroisse de Vézières, paroisse de Berrie, paroisse de Pouançay, paroisse de Saint-Léger-de-Montbrillais, paroisse de Ternay, paroisse de Morton, paroisse de Roiffé (Raslay), paroisse de Saix, paroisse de Basses, paroisse de Beuxes, paroisse de Sammarçolles, paroisse de Ceaux-en-Loudun, paroisse de Nueil-sous-Faye, paroisse de Pouant, paroisse de Maulay, paroisse de Messemé, paroisse de Berthegon, paroisse de Prinçay, paroisse de Saires, paroisse de Guesnes, paroisse de Verrue, paroisse de Dercé, paroisse de Monts-sur-Guesnes, paroisse d'Aulnay, paroisse de La Chaussée, paroisse de Martaizé, paroisse de Saint-Clair, paroisse de Marnes, paroisse de Moncontour, Messais, Ouzilly-Vignolles et Saint-Chartes, paroisse d'Arçay, paroisse de Curçay-sur-Dive, paroisse de Glénouse, paroisse de Mouterre-Silly, paroisse de Ranton, paroisse de Saint-Laon ainsi que le secteur pastoral de Loudun-ville, le secteur pastoral du Loudunor, le secteur pastoral de Loudun-Est, le secteur pastoral de Scévollles et le secteur pastoral du Val-de-Dive.

La paroisse Sainte-Jeanne-Elisabeth en Montmorillonnais est érigée

Les anciennes paroisses et les secteurs pastoraux dont la liste suit, se trouvent, de ce fait, supprimés : paroisse de Jouhet, paroisse de Haims, paroisse de Pindray, paroisse de Lathus-Saint-Rémy, paroisse de Bourg-Archambault, paroisses Saint-Martial et Notre-Dame de Montmorillon, paroisse de Saulgé, paroisse de Moulismes, paroisse de Plaisance, paroisse de Brigueil-le-Chantre, paroisse de Coulonges-les-Hérolles, paroisse de Journet, paroisse de La Trimouille, paroisse de Liglet, paroisse de Saint-Léomer, paroisse de Thollet, paroisse d'Adriers, paroisse de Mouterre-sur-Blourde, paroisse de Nérignac, paroisse d'Asnières-sur-Blour, paroisse de Luchapt, paroisse de Millac, paroisse d'Availles-Limousine, paroisse de L'Isle-Jourdain, paroisse de Le Vigean, paroisse de Moussac, paroisse de Pressac, paroisse de Bouresse, paroisse de Saint-Laurent-de-Jourdes, paroisse de Civaux, paroisse de Lhommaizé, paroisse de Lussac-les-Châteaux, paroisse de Sillars, paroisse de Mazerolles, paroisse de Gouex, paroisse de Persac, paroisse de Queaux, paroisse de Verrières, paroisse de Béthines,

paroisse de Villemort, paroisse d'Antigny, paroisse de Nalliers, paroisse de Saint-Germain, paroisse de Saint-Savin ainsi que le secteur pastoral du Montmorillonais, le secteur pastoral de Vienne-Limousine, le secteur pastoral de Lussac-les-Châteaux et le secteur pastoral de Saint-Savin.

La paroisse Saint-Sauveur en Civraisien est érigée

Les anciennes paroisses et les secteurs pastoraux dont la liste suit, se trouvent, de ce fait, supprimés: paroisse de Blanzay, paroisse de Linazay, paroisse de Civray et Saint-Saviol, paroisse de Saint-Pierre-d'Exideuil, paroisse de Genouillé, paroisse de Savigné, paroisse de Lizant, paroisse de Saint-Gaudent, paroisse de Saint-Macoux, paroisse de Voulême, paroisse de Champniers, paroisse de Saint-Romain, paroisse d'Asnois, paroisse de Charroux, paroisse de Chatain, paroisse de Surin, paroisse de Château-Garnier, paroisse de Joussé, paroisse de La Chapelle-Bâton, paroisse de Mauprévoir, paroisse de Payroux, paroisse de Saint-Martin-l'Ars, paroisse d'Usson-du-Poitou, paroisse d'Anché, paroisse de Payré-Les Minières, paroisse de Voulon, paroisse de Brux, paroisse de Champagné-le-Sec, paroisse de Chaunay, paroisse de Ceaux-en-Couhé, paroisse de Romagne, paroisse de Vaux, paroisse de Couhé et Châtillon, paroisse de Brion, paroisse de Saint-Secondin, paroisse de Champagné-Saint-Hilaire, paroisse de Gençay, paroisse de Saint-Maurice-la-Clouère, paroisse de Magné, paroisse de Marnay, paroisse de La Ferrière-Airoux, paroisse de Sommières-du-Clain ainsi que le secteur pastoral des Hauts-de-Charente, le secteur pastoral de Clain-Basse-Marche, le secteur pastoral de Couhé, le secteur pastoral du Val-des-Sources.

La paroisse Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Niort est érigée

Les anciennes paroisses et les secteurs pastoraux dont la liste suit, se trouvent, de ce fait, supprimés: paroisses Saint-Maixent de Souché, Saint-André, Saint-Etienne, Sainte-Pezenne, Saint-Hilaire, Saint-Vincent-de-Paul, Notre-Dame, Saint-Florent, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Liguaire de Niort, paroisse de Bessines, paroisse de Magné ainsi que le secteur pastoral de La Source, le secteur pastoral Brèche-et-Lambon, le secteur pastoral Sèvre-Saint-Jean, le secteur pastoral Les Portes du Marais.

La paroisse Saint-Jean-Baptiste en Niortais est érigée

Les anciennes paroisses et les secteurs pastoraux dont la liste suit, se trouvent, de ce fait, supprimés: paroisse d'Aiffres, paroisse de Chauray, paroisse de Vouillé, paroisse de Fressines, paroisse de Romans, paroisse de Sainte-Néomaye, paroisse de François, paroisse de La Crèche (Aigonnay) ainsi que le secteur pastoral de Guirand-et-Lambon et le secteur pastoral de La Crèche.

La paroisse Saint-Louis-Marie-Grignion-de-Montfort en Niortais est érigée

Les anciennes paroisses et les secteurs pastoraux dont la liste suit, se trouvent, de ce fait, supprimés: paroisse d'Ardin, paroisse de Béceleuf, paroisse de Coulonges-sur-l'Autize, paroisse de Faye-sur-Ardin, paroisse de Saint-Maixent-de-Beugné, paroisse de Saint-Pompain, paroisse de La Chapelle-Thireuil, paroisse de Le Busseau (Puihardy), paroisse de Saint-Laurs, paroisse de Champdeniers-Saint-Denis, paroisse de Champeaux, paroisse de Cours, paroisse de Germond-Rouvre, paroisse de La Chapelle-Bâton, paroisse de Sainte-Ouene, paroisse de Surin, paroisse de Xaintray, paroisse de Cherveux, paroisse de Saint-Christophe-sur-Roc, paroisse d'Echiré, paroisse de Saint-Gelais, paroisse de Saint-Maxire, paroisse de Saint-Rémy, paroisse de Sciecq, paroisse de Villiers-en-Plaine ainsi que le secteur pastoral de l'Autize, le secteur pastoral du Val-d'Egray et le secteur pastoral Entre-Plaine-et-Roc.

La paroisse Saint-Léger en Saint-Maixentais est érigée

Les anciennes paroisses et les secteurs pastoraux dont la liste suit, se trouvent, de ce fait, supprimés : paroisse d'Augé, paroisse d'Azay-le-Brûlé, paroisse de Saint-Maixent, paroisse d'Exireuil, paroisse de Nanteuil, paroisse de Saivres, paroisse de Prailles, paroisse de Saint-Martin-de-Saint-Maixent, paroisse de Souvigné, paroisse d'Exoudun, paroisse de Pamproux, paroisse de Salles, paroisse de Soudan, paroisse de La Mothe-Saint-Héray (Avon, Bougon, La Couarde), paroisse de Sainte-Eanne ainsi que le secteur pastoral de Saint-Maixent-l'École et le secteur pastoral du Haut-Val-de-Sèvre.

La paroisse Sainte-Sabine en Niortais est érigée

Les anciennes paroisses et les secteurs pastoraux dont la liste suit, se trouvent, de ce fait, supprimés : paroisse de Beauvoir-sur-Niort (Boisserolles) et Le Cormenier, paroisse de Granzay-Gript, paroisse de La Foye-Monjault, paroisse de Vallans, paroisse d'Epannes, paroisse de Frontenay-Rohan-Rohan, paroisse de Saint-Symphorien, paroisse de Belleville, paroisse de Prissé-la-Charrière, paroisse de Saint-Etienne-la-Cigogne, paroisse de Thorigny-sur-le-Mignon, paroisse de Coulon, paroisse de Sansais, paroisse de La Rochénard, paroisse de Priaires, paroisse d'Usseau, paroisse d'Amuré, paroisse d'Arçais, paroisse de Le Vanneau-Irleau, paroisse de Saint-Georges-de-Rex, paroisse de Saint-Hilaire-la-Palud, paroisse de Le Bourdet, paroisse de Mauzé-sur-le-Mignon (Prin-Deyrançon), paroisse de Marigny, paroisse de Fors, paroisse de Juscorps, paroisse de Prahecq (Saint-Romans-des-Champs), paroisse de Saint-Martin-de-Bernegoue, paroisse de Brûlain ainsi que le secteur pastoral de Beauvoir-Frontenay, le secteur pastoral de Marais-et-Mignon et le secteur pastoral de Prahecq-Fors.

La paroisse Saint-Junien en Mellois est érigée

Les anciennes paroisses et les secteurs pastoraux dont la liste suit, se trouvent, de ce fait, supprimés : paroisse de Brioux-sur-Boutonne (Asnières-en-Poitou, Chérigné, Juillé, Brieuil-sur-Chizé, Villiers-sur-Chizé et Villefollet), paroisse d'Ensigné, paroisse de Luché-sur-Brioux, paroisse de Périgné, paroisse de Saint-Médard, paroisse de Séligné, paroisse de Vernoux-sur-Boutonne, paroisse de Chizé et Availles-sur-Chizé, paroisse de Le Vert, paroisse de Les Fosses, paroisse de Secondigné, paroisse de Villiers-en-Bois, paroisse de Celles-sur-Belle, Montigné et Verrines-sous-Celle (Beausais, Thorigné, Vitré), paroisse de Mougou, paroisse de Sainte-Blandine, paroisse d'Ardilleux, paroisse de Chef-Boutonne et Javarzay, paroisse de Crézières, paroisse de Bouin, paroisse de Hanc et Le Breuil-Coiffault, paroisse de Pioussay, paroisse de Fontenille-Saint-Martin-d'Entraigues, paroisse de Gournay-Loizé, paroisse de Lusseray, paroisse de Sompt, paroisse de Tillou, paroisse d'Aubigné, paroisse de Couture-d'Argenson, paroisse de Paizay-le-Chapt, paroisse de La Bataille, paroisse de Loubillé (Loubigné), paroisse de Villemain, paroisse de Melle (Saint-Martin-lès-Melle et Mazières-sur-Béronne), paroisse de Saint-Léger-la-Martinière, paroisse de Chail, paroisse de Maisonnay, paroisse de Paizay-le-Tort, paroisse de Pouffonds, paroisse de Saint-Génard, paroisse de Saint-Romans-lès-Melle, paroisse de Chenay, paroisse de Chey, paroisse de Sepvret, paroisse de Lezay, paroisse de Saint-Coutant, paroisse de Saint-Vincent-la-Châtre, paroisse de Messé, paroisse de Rom, paroisse de Vançais, paroisse de Sainte-Soline, paroisse de Vanzay, paroisse de La Chapelle-Pouilloux, paroisse de Lorigné, paroisse de Melleran, paroisse de Caunay, paroisse de Clussais-la-Pommerai, paroisse de Les Alleuds, paroisse de Limalonges, paroisse de Montalembert, paroisse de Pliboux, paroisse de Mairé-Levescault, paroisse de Sauzé-Vaussais (Pers) ainsi que le secteur pastoral de Brioux-sur-Boutonne, le secteur pastoral de Celles-sur-Belle, le secteur pastoral de Haute-Boutonne, le secteur pastoral du Plateau Mellois, le secteur pastoral de Lezay et le secteur pastoral de Sauzé-Vaussais.

La paroisse Saint-Théophane-Vénard en Thouarsais est érigée

Les anciennes paroisses et les secteurs pastoraux dont la liste suit, se trouvent, de ce fait, supprimés : paroisse de Louzy, paroisse de Saint-Cyr-la-Lande, paroisse de Saint-Léger-de-Montbrun, paroisse de Saint-Martin-de-Mâcon, paroisse de Tourtenay, paroisse d'Oiron, Bilazais et Noizé, paroisse de Pas-de-Jeu, paroisse de Luzay, paroisse de Taizé et Maulais, paroisse de Missé, paroisse de Sainte-Radegonde et Vrines, paroisses Notre-Dame du Cottage, Saint-Médard, Saint-Laon de Thouars (Saint-Jean de Thouars et Saint-Jacques de Thouars), paroisse de Sainte-Verge, paroisse de Bouillé-Loretz, paroisse de Bouillé-Saint-Paul, paroisse de Cersay, paroisse de Massais et Saint-Pierre-à-Champ, paroisse d'Airvault, Borcq-sur-Airvault et Soullivres, paroisse d'Availles-Thouarsais, paroisse de Saint-Généroux, paroisse d'Assais, paroisse des Jumeaux, paroisse de Boussais, paroisse de Maisontiers, paroisse de Tessonnrière, paroisse de Louin, paroisse de Saint-Loup-sur-Thouet-Lamairé (Le Chillou), paroisse de Brie, paroisse de Irais, paroisse de Saint-Jouin-de-Marnes, paroisse de Coulonges-Thouarsais, paroisse de Luché-Thouarsais, paroisse de Geay, paroisse de Glénay, paroisse de Pierrefitte, paroisse de La Chapelle-Gaudin, paroisse de Saint-Varent, paroisse de Sainte-Gemme, paroisse d'Argenton-l'Église, paroisse de Bagneux, paroisse de Mauzé-Thouarsais, paroisse de Rigné, paroisse de Brion-près-Thouet, paroisse de Saint-Martin-de-Sanzay ainsi que le secteur pastoral de Thouars (ville et rural), le secteur pastoral des Marches-de-l'Anjou, le secteur pastoral d'Airvault-Saint-Loup, le secteur pastoral de Plaine-et-Bocage et le secteur pastoral des Rives-du-Thouet.

La paroisse Saint-Jean-Paul II en Bocage est érigée

Les anciennes paroisses et les secteurs pastoraux dont la liste suit, se trouvent, de ce fait, supprimés : paroisse de La Coudre, paroisse de Saint-Aubin-du-Plain, paroisse d'Etusson, paroisse de Genneton, paroisse de Saint-Maurice-la-Fougereuse, paroisse de Moutiers-sous-Argenton, paroisse d'Argenton-les-Vallées, Boësse et Sanzay, paroisse de Le Breuil-sous-Argenton, paroisse de Ulcot, paroisse de La Chapelle-Largeau, paroisse de La Petite Boissière, paroisse de Le Temple, paroisse de Loublande, paroisse de Mauléon, paroisse de Saint-Jouin, paroisse de Moulins, paroisse de Rorthais, paroisse de Saint-Amand-sur-Sèvre, paroisse de Saint-Aubin-de-Baubigné, paroisse de Saint-Pierre-des-Echaubrognes, paroisse de Voultegon, paroisse de Saint-Clémentin, paroisse Saint-Hilaire de Nueil-les-Aubiers, paroisse Saint-Melaine de Nueil-les-Aubiers ainsi que le secteur pastoral de l'Argentonnois, le secteur pastoral du Mauléonnais et le secteur pastoral du Haut-Bocage.

La paroisse Saint-Hilaire en Bocage est érigée

Les anciennes paroisses et les secteurs pastoraux dont la liste suit, se trouvent, de ce fait, supprimés : paroisse de Bressuire, paroisse de Saint-Porchaire, paroisse de Saint-Sauveur-de-Givre-en-Mai, paroisse de Beaulieu-sous-Bressuire, paroisse de Breuil-Chaussée, paroisse de Clazay, paroisse de Noirlieu, paroisse de Chambrotet, paroisse de Noirterre, paroisse de Terves, paroisse de Boismé, paroisse de Chiché, paroisse de Faye-l'Abbesse, paroisse de Brétignolles, paroisse de Cirières, paroisse de Cerizay, paroisse de Combrand, paroisse de Montravers, paroisse de Saint-André-sur-Sèvre, paroisse de Le Pin ainsi que le secteur pastoral du Cerizéen, le secteur pastoral de Bressuire, le secteur pastoral du Dolo et le secteur pastoral du Val-du-Thouaret.

La paroisse Saint-François-d'Assise en Bocage est érigée

Les anciennes paroisses et les secteurs pastoraux dont la liste suit, se trouvent, de ce fait, supprimés : paroisse de la Forêt-sur-Sèvre, La Ronde, Montigny et Saint-Marsault, paroisse de Saint-Jouin-de-Milly, paroisse de Courlay, paroisse de Chanteloup, paroisse de Clessé, paroisse de l'Absie, paroisse de Saint-Paul-en-Gâtine, paroisse de Scillé, paroisse de La Chapelle-Saint-Laurent, paroisse de Largeasse, paroisse Le Breuil-Bernard, paroisse de Moncoutant, paroisse de La Chapelle-Saint-Etienne, paroisse de Moutiers-sous-Chantemerle, paroisse de Pugny, paroisse de Saint-Germain-de-Longue-Chaume ainsi que le secteur pastoral du Moncoutantais.

La paroisse Saint-Jacques en Gâtine est érigée

Les anciennes paroisses et les secteurs pastoraux dont la liste suit, se trouvent, de ce fait, supprimés : paroisse d'Amilloux, paroisse de Châtillon-sur-Thouet, paroisse de Lageon, paroisse de Viennay, paroisse de Le Tallud, paroisses Sainte-Croix et Saint-Laurent de Parthenay, paroisse de Pompaire, paroisse de La Chapelle-Bertrand, paroisse de Saurais, paroisse d'Adilly, paroisse de Fénéry, paroisse d'Aubigny, paroisse de Gourgé, paroisse de Pressigny, paroisse de La Ferrière-en-Parthenay, paroisse d'Oroux, paroisse de Lhoumois, paroisse de La Peyratte, paroisse de Doux, paroisse de Thénézay, paroisse d'Allonne, paroisse d'Azay-sur-Thouet, paroisse de Saint-Aubin-le-Cloud, paroisse de Fenioux, paroisse de Le Beugnon, paroisse de Pamplie, paroisse de Le Retail, paroisse de Secondigny, paroisse de Vernoux-en-Gâtine, paroisse de Neuvy-Bouin, paroisse de Pougne-Hérison, paroisse de Traves, paroisse de Clavé, paroisse de Saint-Georges-de-Noisné, paroisse de Saint-Lin, paroisse de Verruyes, paroisse de Beaulieu-sous-Parthenay, paroisse de Saint-Pardoux, paroisse de Soutiers, paroisse de Vouhé, paroisse de La Boissière-en-Gâtine, paroisse de Les Groseillers, paroisse de Mazières-en-Gâtine, paroisse de Saint-Marc-la-Lande, paroisse de Chantecorps, paroisse de Coutières, paroisse de Fomperron, paroisse de Ménigoute, paroisse de Saint-Germier, paroisse de Reffannes, paroisse de Saint-Martin-du-Fouilloux, paroisse de Vausseroux, paroisse de Vautebis, paroisse de Les Forges, paroisse de Vasles ainsi que le secteur pastoral de Parthenay, le secteur pastoral de Thénézay, le secteur pastoral des Deux-Sources, le secteur pastoral de Gâtine-Sud et le secteur pastoral des Hauts-de-Gâtine.

Pour annoncer l'Évangile de Jésus-Christ, les paroisses ainsi constituées assurent la communion des communautés locales existant dans les communes précédemment nommées.

Dans chaque paroisse seront constitués une équipe pastorale, un conseil pastoral paroissial et un conseil paroissial pour les affaires économiques, selon les règles en vigueur dans l'Église universelle et dans le diocèse de Poitiers.

Je décrète la suppression des réalités pastorales dénommées "territoires" (cf. *Actes synodaux Serviteurs d'Évangile* n° 2228), de la charge de responsable de territoire, des conseils de mission de territoires et des équipes d'animation des territoires tant au plan local que diocésain (cf. *Actes synodaux Serviteurs d'Évangile* n° 2229), étant donné la création des paroisses nouvelles. Cependant, il convient de travailler aux expressions et aux modalités des collaborations qui pourront se faire entre paroisses voisines.

Au service de l'annonce de l'Évangile : les instances paroissiales

Après avoir entendu le conseil presbytéral en ses sessions des 18-19 novembre 2013 et 5-6 mai 2014,

Après avoir consulté le conseil pastoral diocésain en sa session du 24 mai 2014.

Vu les actes du concile Vatican II, *Décret sur Ministère et vie des prêtres* (PO) n° 6

Vu les canons 515, 517, ainsi que les canons 519, 536 § 1 et 538,

Vu les Actes synodaux *Serviteurs d'Évangile* (SE) n° 2224, 2225, 2226, 2332 et 33 209,

Vu le Guide de travail à l'intention des secteurs pastoraux et des communautés locales n° 2 (Noël 2010), chapitre 2: "Communautés locales et ministère des prêtres".

Vu la lettre pastorale: “Des paroisses pour rassembler l’Église et l’envoyer annoncer l’Évangile”, *Église en Poitou* n° 191 (26 septembre 2012),

Vu la lettre pastorale : “Les prêtres, serviteurs de la mission pour la cause de l’Évangile”, *Église en Poitou* n° 207 (4 octobre 2013),

Vu Église en Poitou n° 201 (24 avril 2013): “Les équipes locales d’animation dans la nouvelle paroisse”.

L'exhortation apostolique du pape François *La Joie de l'Évangile* (EG) n° 28 ***constituant une référence pour les paroisses nouvelles qui vont être érigées :***

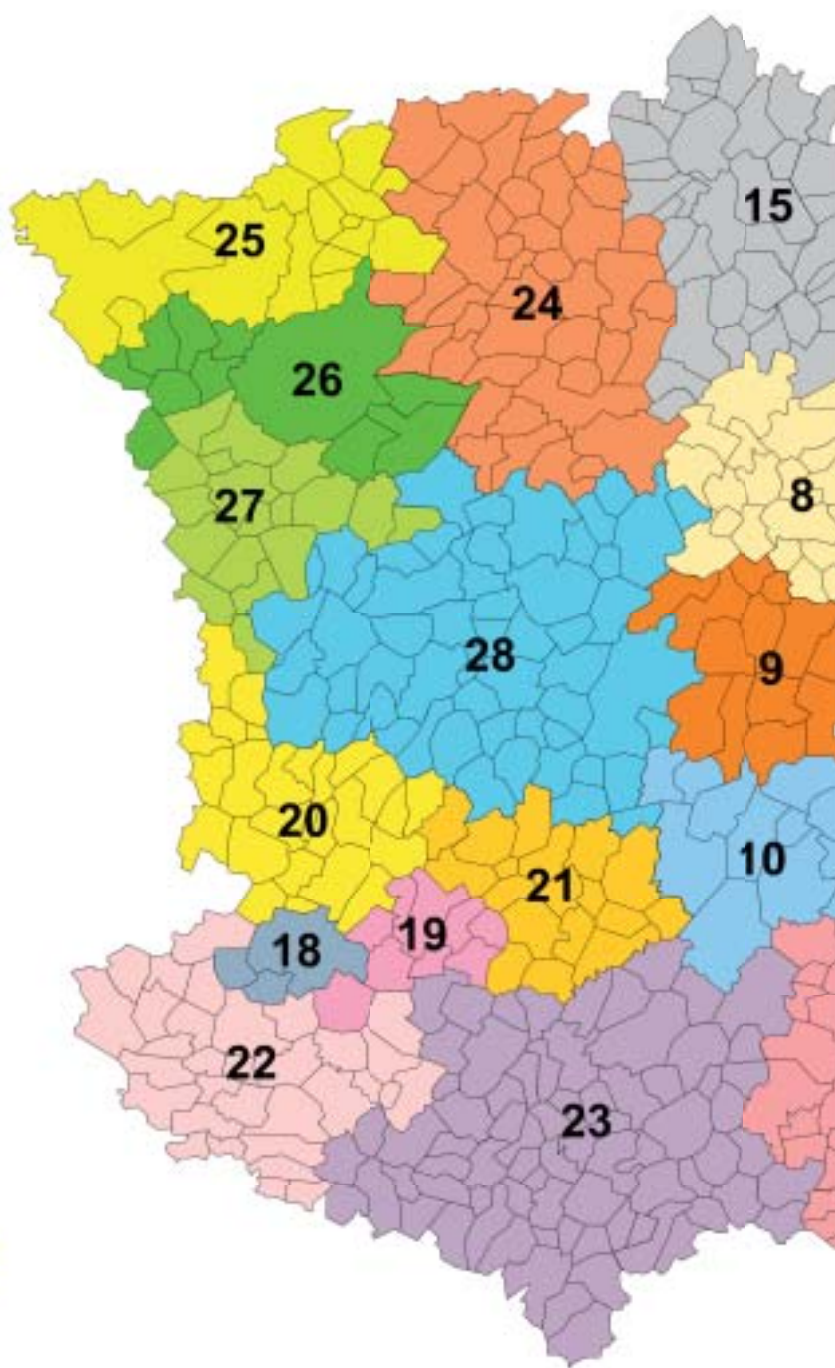
“La paroisse n’est pas une structure caduque; précisément parce qu’elle a une grande plasticité, elle peut prendre des formes très diverses qui demandent la docilité et la créativité missionnaire du pasteur et de la communauté. Même si, certainement, elle n’est pas l’unique institution évangélisatrice, si elle est capable de se réformer et de s’adapter constamment, elle continuera à être l’Église elle-même qui vit au milieu des maisons de ses fils et de ses filles. Cela suppose qu’elle soit réellement en contact avec les familles et la vie du peuple et ne devienne pas une structure prolixie séparée des gens, ou un groupe d’élus qui se regardent eux-mêmes. La paroisse est présence ecclésiale sur le territoire, lieu de l’écoute de la Parole, de la croissance de la vie chrétienne, du dialogue, de l’annonce, de la charité généreuse, de l’adoration et de la célébration. A travers toutes ses activités, la paroisse encourage et forme ses membres pour qu’ils soient des agents de l’évangélisation. Elle est communauté de communautés, sanctuaire où les assoiffés viennent boire pour continuer à marcher, et centre d’un constant envoi missionnaire.” (EG n° 28)

Paroisses du Diocèse de

suivant le décret du 29 juin 2014

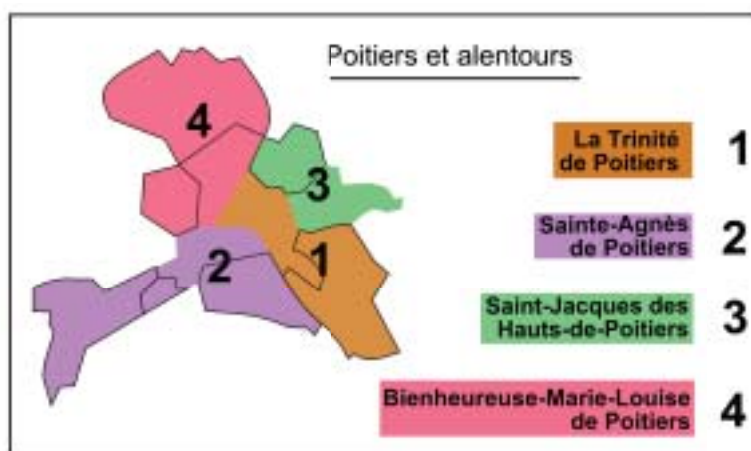


- 18 Saint-Pierre et Saint-Paul
de Niort
- 19 Saint-Jean-Baptiste
en Niortais
- 20 Saint-Louis-Marie-
Grignon-de-Montfort
en Niortais
- 21 Saint-Léger
en Saint-Maixentais
- 22 Sainte-Sabine
en Niortais
- 23 Saint-Junien
en Mellois
- 24 Saint-Théophane-Vénard
en Thouarsais
- 25 Saint-Jean-Paul II
en Bocage
- 26 Saint-Hilaire
en Bocage
- 27 Saint-François-d'Assise
en Bocage
- 28 Saint-Jacques
en Gâtine



Poitiers

4.



- | | |
|---|----|
| Saint-Jean XXIII Poitiers-Nord | 5 |
| Saint-Martin en Poitou | 6 |
| Saint-Pierre II en Chauvinois | 7 |
| Sainte-Radegonde en Poitou | 8 |
| Sainte-Clotilde en Poitou | 9 |
| Sainte-Florence en Poitou | 10 |
| Saint-Roch de Châtelleraut | 11 |
| Saint-Damien en Châtelleraudais | 12 |
| Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus en Châtelleraudais | 13 |
| Saint-André-Hubert-Fournet en Châtelleraudais | 14 |
| Saint-Jean-Charles-Cornay en Loudunais | 15 |
| Sainte-Jeanne-Elisabeth en Montmorillonnais | 16 |
| Saint-Sauveur en Civraisien | 17 |

Article 2 - 1

La paroisse communion de communautés locales

“La communauté locale ne doit pas seulement s’occuper de ses propres fidèles ; elle doit avoir l’esprit missionnaire et frayer la route à tous les hommes vers le Christ. Mais elle est tout spécialement attentive aux catéchumènes et aux nouveaux baptisés, qu’elle doit éduquer peu à peu dans la découverte et la pratique de la vie chrétienne.” (PO n° 6)

“L’intuition des communautés locales est d’abord missionnaire. Chaque charge est confiée sur le fondement des sacrements de l’initiation chrétienne pour être témoin de l’Évangile. Ainsi, toute charge confiée à l’un ne dispense pas les autres membres de la communauté locale de leur responsabilité propre. En outre, l’Église est invitée à se faire proche des personnes : là où vit une équipe de chrétiens, là est l’Église, là est le Christ (Mt 18, 20).” (SE n° 2226)

L’accompagnement des équipes locales d’animation et leur renouvellement régulier - c’est-à-dire l’appel de personnes nouvelles - relève en premier lieu de la responsabilité du curé et de l’équipe pastorale. Le renouvellement fait partie de la vie habituelle des équipes locales d’animation. Elles en portent le souci, dans le respect des procédures établies dans le diocèse. Des équipes de soutien des communautés locales sont au service des paroisses et des communautés chrétiennes locales.

Article 2 - 2

Dans la paroisse : curé, prêtre coopérateur, prêtre auxiliaire

Le **curé** reçoit la charge pastorale de la paroisse. En certains cas, plusieurs prêtres sont nommés *in solidum* : l’un d’eux est alors nommé modérateur (il dirige l’action pastorale).

Il peut y avoir un ou plusieurs **prêtres coopérateurs** : ils apportent leur collaboration et sont membres de l’équipe pastorale.

Il peut y avoir un ou plusieurs **prêtres auxiliaires** : ils apportent une aide ponctuelle en fonction de leur âge, de leur santé ou de leur disponibilité. Ils ne sont pas membres de l’équipe pastorale.

Etant sauf le bien de l’Église diocésaine, les prêtres sont **nommés pour six ans**, éventuellement renouvelables une ou deux fois trois ans.

Article 2 - 3

L’équipe pastorale

Le **curé** exerce la pleine charge pastorale, à l’exercice de laquelle participent les membres de l’équipe pastorale. Celle-ci est, pour chaque paroisse, le premier lieu où s’exerce la diversité des ministères et des responsabilités au service d’une même mission. Elle est responsable de la rédaction du projet pastoral et veille à sa mise en œuvre. Pour vivre sa mission, elle est attentive à la vie des hommes, elle favorise les liens de communion dans la paroisse et resitue l’ensemble dans la foi de l’Église. Il revient à l’archevêque d’envoyer en mission l’équipe pastorale et d’en désigner les membres sur proposition du curé. L’équipe pastorale est composée de ministres ordonnés, de personnes ayant reçu un ministère reconnu et, éventuellement, de personnes appelées en fonction de la mise en œuvre du projet pastoral. Les membres de l’équipe pastorale sont membres de droit du conseil pastoral paroissial. Les réunions de cette équipe sont présidées par le curé. En dehors des ministres ordonnés, la durée normale des mandats est de trois ans renouvelables une fois. Etant sauf le bien de l’Église diocésaine, un ou plusieurs diacres peuvent être membres de l’équipe pastorale jusqu’à l’âge de 75 ans révolus.

|||||

La mission du conseil pastoral paroissial ne vise pas le quotidien de la vie de la paroisse mais la formulation des grandes orientations. Un sujet unique peut être retenu par session. Celle-ci peut donner place à des temps en groupes et demander un travail préparatoire dans les équipes locales d'animation et réalités représentées au conseil pastoral paroissial.

|||||

Le conseil paroissial pour les affaires économiques

Le conseil paroissial pour les affaires économiques assure l'administration des biens de la paroisse sous la responsabilité du curé. Il est chargé de collecter et de gérer les ressources de l'Église, dans le respect des statuts de l'Association diocésaine de Poitiers. Il doit veiller à la bonne gestion du patrimoine. Il porte le souci de l'avenir matériel, dans la perspective de la mission de l'Église et dans l'esprit de partage qui doit animer toute communauté chrétienne. Le conseil paroissial pour les affaires économiques se compose d'au moins trois personnes. Les délégués à la vie matérielle des communautés locales sont membres du conseil paroissial pour les affaires économiques. Celui-ci désigne un représentant au conseil pastoral paroissial. La durée des mandats est de trois ans renouvelables une fois.

Article 3

Nominations des prêtres

Je nomme :

Au service de la paroisse de la Trinité de Poitiers

- Le Père Benoît de Mascarel, **modérateur**, et le Père Yves-Marie Blanchard, **curés in solidum**,
- Le Frère Jean-Didier Boudet op, avec l'accord de ses supérieurs, **coopérateur**
- Le Père Julien Dupont, **coopérateur**
- Le Père Jean Berthelot, le Père Philippe Decanter, le Père Gérard Blochat, le Père Ludovic Gault, le Père Patrice Gourrier, le Père Jacques Lefebvre, **auxiliaires**

Au service de la paroisse Sainte-Agnès de Poitiers

- Le Père Philippe Genty, **curé**
- Le Père François de La Houplière, **coopérateur**
- Le Père Gérard Gally, **auxiliaire**

Au service de la paroisse Saint-Jacques des Hauts-de-Poitiers

- Le Père Charles Fazilleau, **curé**

Au service de la paroisse Bienheureuse Marie-Louise de Poitiers

- Le Père François Pongo, avec l'accord de son évêque, **administrateur**
- Le Père Albert Jadaud, **coopérateur**
- Le Père Pierre Boinot, **auxiliaire**

Au service de la paroisse Saint-Jean XXIII - Poitiers-Nord

- Le Père André Talbot, **curé**
- Le Père Abel Bousseau, **coopérateur** pour 2 ans
- Le Père Jean-Pierre Jammet, le Père Marcel Rigommier, le Père Francis Vatel, **auxiliaires**

Au service de la paroisse Saint-Martin en Poitou

- Le Père Thierry de Mascarel, **curé**
- Le Père Georges Bouchet, **auxiliaire**

Au service de la paroisse Saint-Pierre II en Chauvinois

- Le Père Fabien Zlatev, **curé**
- Le Père Jacques Gros, **coopérateur**
- Le Père Joseph Grand, **auxiliaire**

Au service de la paroisse Sainte-Radegonde en Poitou

- Le Père Frédéric Dacquet, **curé**
- Le Père Jean-Marie Rasoamparany, avec l'accord de ses supérieurs, **coopérateur**

Au service de la paroisse Sainte-Clotilde en Poitou

- Le Frère Manuel Maïcas op, avec l'accord de ses supérieurs, **curé**
- Le Père André Petit, **coopérateur**

Au service de la paroisse Saint-Florence en Poitou

- Le Père Gérard Touraynne, **curé**
- Le Père Rémi Rouillier, **coopérateur** pour 2 ans

Au service de la paroisse Saint-Roch de Châtellerault

- Le Père Jean-Luc Voillot, osb, **curé**
- Le Père Marc Guitton, le Père Matthieu Le Merrer, **coopérateurs**
- Le Père Serge Duguet, **coopérateur** pour 2 ans

Au service de la paroisse Saint-Damien en Châtelleraudais

- Le Père Stéphane Boutet, **curé**
- Le Père Francis Cantet, **auxiliaire**

Au service de la paroisse Sainte-Thérèse-de-l'enfant-Jésus en Châtelleraudais

- Le Père Louis de Villoutreys, **curé**
- Le Père Roger Etamé, avec l'accord de son évêque, **auxiliaire**

Au service de la paroisse Saint-André-Hubert-Fournet en Châtelleraudais

- Le Père Michel Chambragne, **curé**
- Le Père Robert Limousin, **coopérateur** pour 1 an
- Le Père Roger Etamé, avec l'accord de son évêque, **auxiliaire**

Au service de la paroisse Saint-Jean-Charles-Cornay en Loudunais

- Le Père Michel Moussiessi, avec l'accord de son évêque, **curé**
- Le Père Amédée Jaofety, avec l'accord de son évêque, **coopérateur**
- Le Père Pierre Guibert, **coopérateur** pour 2 ans
- Le Père Jean Bellion, le Père Jean Lemaire, **auxiliaires**

Au service de la paroisse Sainte-Jeanne-Elisabeth en Montmorillonais

- Le Père Fabrice Giret, **curé**
- Le Père René Dissard, le Père Christophe Chagnon, **coopérateurs**
- Le Père Jean Baille-Barrelle, le Père Jean Genet, le Père Henri Marché, le Père Loïc Paumier, **auxiliaires**

Au service de la paroisse Saint-Sauveur en Civraisien

- Le Père Claude Moussolo, **curé**
- Le Père Bernard Loy, le Père Allain Nauleau, **coopérateurs**
- Le Père Joseph Guilbard, **coopérateur** pour 2 ans
- Le Père Pierre Audebrand, le Père Michel Desnoues, **auxiliaires**

Au service de la paroisse Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Niort

- Le Père Bernard Châtaignier, **modérateur**, et le Père Arnel de Sagazan, **curés in solidum**
- Le Père Jean-Marie Loiseau, **coopérateur**
- Le Père Guy-Roger Makosso, avec l'accord de son évêque, **coopérateur**

Au service de la paroisse Saint-Jean-Baptiste en Niortais

- Le Père Jérôme de La Roulière, **curé**

Au service de la paroisse Saint Louis-Marie-Grignon-de-Montfort en Niortais

- Le Père Richard Muhindo, **administrateur**
- Le Père Bernard Kamano, avec l'accord de son évêque, **coopérateur**
- Le Père Patrick Barré, le Père Claude Noirault, **auxiliaires**

Au service de la paroisse Saint-Léger en Saint-Maixentais

- Le Père Thierry Delumeau, **curé**

Au service de la paroisse Sainte-Sabine en Niortais

- Le Père Auguste Sambou, avec l'accord de son évêque, **curé**
- Le Père Claude Baratange, **coopérateur**

Au service de la paroisse Saint-Junien en Mellois

- Le Père Jacques Bréchoire, **curé**
- Le Père Gabriele Arcangelo Biagioni, **coopérateur**
- Le Père Gérard Baron, **coopérateur** pour 2 ans
- Le Père André Boissinot, le Père Jean Laidin, le Père Tony Mitchell, **auxiliaires**

Au service de la paroisse Saint-Théophane-Vénard en Thouarsais

- Le Père Claudy Guéret, **curé**
- Le Père Christian Métais, **coopérateur**
- Le Père Régis David, le Père André Giret, le Père Elie Sachot, **auxiliaires**
- Le Père Radoslaw Strabarawa, avec l'accord de son évêque, **auxiliaire**

Au service de la paroisse Saint-Jean-Paul II en Bocage

- Le Père Ha Quang Minh Pierre Luc, **curé**
- Le Père Guy Ioux, le Père Didier Vincendeau, **coopérateurs** pour un an
- Le Père Jacques Charbonnier, le Père Roger Mouchard, le Père Maurice Reveau, **auxiliaires**

Au service de la paroisse Saint-Hilaire en Bocage

- Le Père Jean-François Blot, **curé**
- Le Père Bernard Sabiron, **coopérateur**
- Le Père Paul Fonteneau, le Père Michel Fromenteau, le Père Benoît Krieg, **auxiliaires**

Au service de la paroisse Saint-François-d'Assise en Bocage

- Père Georges Skotnicki, **curé**
- Le Père Martin Boutin, le Père André Monneau, le Père Paul Pintaud, **auxiliaires**

Paroisse Saint-Jacques en Gâtine

- Le Père Gérard Mouchard, **curé**
- Le Père Jacques Poidevineau, le Père Jean Richard, **coopérateurs**
- Le Père Lucien Bouffandeau, le Père Claude Bujau, le Père Michel Lozevis, **auxiliaires**



Fait à Poitiers, le 29 juin 2014, en la solennité des Apôtres Pierre et Paul
Ce décret entrera en vigueur le 2 septembre 2014,
en la fête des bienheureux Jean Goizet, Pierre Landry, Jean-Philippe Marchand,
prêtres de Niort et martyrs,

Père Jean-Pierre Jammet
Chancelier

+ Pascal Wintzer
Archevêque de Poitiers

Nominations dans le diocèse de Poitiers

Moi, Pascal WINTZER

Par la grâce de Dieu ministre et serviteur de la Parole,
en communion avec le Siège apostolique,
envoyé comme archevêque de Poitiers

Nominations de diacres

M. Olivier de Fremond, diacre nouvellement ordonné, est nommé membre de l'équipe diocésaine du catéchuménat.

M. Fred Numa, diacre nouvellement ordonné, est nommé au service de l'aumônerie des Antillo-Guyanais.

Services et mouvements

Curie diocésaine

Le Père Ludovic Gault est nommé responsable adjoint des archives de catholicité.

Comité diocésain de la solidarité

M. Pierre Duclos, diacre, et Mme Marie-Jeanne Duclos sont nommés coordinateurs.

Aumônerie des étudiants

Le Père Julien Dupont est nommé aumônier des étudiants de la ville de Poitiers.

Aumônerie de l'enseignement public

Poste vacant.

Aumônerie des hôpitaux et cliniques

Le Père Maurice Merceron est nommé à l'équipe d'aumônerie du centre hospitalier de Niort.

Equipe diocésaine de l'Enfance et de la Jeunesse Inadaptées

Le Père Jacques Poidevineau est nommé aumônier de l'EDEJ.

Nouvelles attentes religieuses

Le Père Patrice Gourrier est chargé de créer un pôle de méditation et de propositions spirituelles.

Secours catholique

Le Père Laurent Laflèche est prolongé d'un an comme aumônier diocésain.

Action catholique ouvrière

Le Père Paul Hérault est nommé aumônier diocésain.

Sanctuaire diocésain

Le Père Henri Baudu est nommé conseiller spirituel auprès du sanctuaire diocésain de Pitié.

Autres situations

Le Père Philippe Airaud est mis à la disposition du diocèse de Luçon qui le sollicite.

Le Père François Artarit, à sa demande, est autorisé à prendre une année sabbatique.

Le Père Jean-François Plantureux, à sa demande, est autorisé à prendre une année sabbatique. Il réside au presbytère de Couhé (paroisse Saint-Sauveur en Civraisien).

Gratitude du diocèse

Le diocèse exprime sa gratitude :

- Au Père Jean Auriault qui va rejoindre la maison de retraite des prêtres à Poitiers.
- Au Père Joseph Baudet qui réside à Salvart.
- Au Frère Claude Bonaïti op, pour le ministère pastoral exercé à Poitiers.
- Au Père Gérard Daigneau, au Père François Redureau et au Père René Sapin qui sont entrés à la maison de retraite des prêtres.
- Au Père Philippe Decanter pour son ministère de vicaire judiciaire.
- Au Père Fernand Fouillet qui prévoit de se retirer dans le Bocage.
- Au Père Joseph Gilbert pour les services pastoraux exercés à Poitiers et qui se retire à Moncoutant.
- Au Père Jacques Mondon pour les services pastoraux exercés à Poitiers et qui réside à la Maison de la Trinité de Poitiers.
- Au Père Chakkochan Thalakkottoor qui repart à Madagascar après quatre années d'études et de ministère pastoral.
- Au Père Roland de La Villemarqué qui prévoit de se retirer en Bretagne.

A Poitiers, le 29 juin 2014, en la solennité des Apôtres Pierre et Paul

Père Jean-Pierre Jammet
Chancelier

+ Pascal Wintzer
Archevêque de Poitiers



Note sur la suppression des territoires et la collaboration entre paroisses

La suppression des territoires et des conseils de mission des territoires est la conséquence logique de la création des paroisses. Cette suppression, en particulier celle des conseils de mission des territoires, se vivra selon un calendrier qui sera déterminé dans chacun des territoires, mais ceci devra se faire avant la date du 31 décembre 2014.

Dans deux territoires actuels, à Niort et à Poitiers, existent des collaborations financières, des *“conseils des affaires économiques de territoire”*.

- A Niort, le secteur pastoral Guirande et Lambon participant à une autre paroisse (Saint-Jean-Baptiste), le conseil des affaires économiques correspondra dès lors à la paroisse Saint-Pierre-et-Saint-Paul.
- A Poitiers, il appartiendra aux paroisses nouvelles de redéfinir les collaborations économiques entre elles, et avec les autres réalités pastorales présentes sur leur territoire géographique. En fonction de cela, elles adapteront, si nécessaire, les statuts de ce conseil des affaires économique inter-paroissial.

Même si la mise en place des paroisses et la découverte des responsabilités nouvelles prendront l'essentiel du temps, il convient de travailler aux expressions et aux modalités des collaborations qui pourront se faire entre paroisses voisines.

Plusieurs points sont à envisager :

- la détermination des paroisses qui choisissent de travailler ensemble,
- la nature des collaborations et des mutualisations,
- les modalités de leur mise en œuvre.

Je demande aux vicaires généraux et épiscopaux qui accompagnent les grandes régions du diocèse d'être particulièrement attentifs à la mise en œuvre de cette réalité.

Afin d'éclairer ce chemin, je me fais l'écho de quelques points évoqués par le conseil presbytéral des 5 et 6 mai 2014 :

- Assurer des services communs à plusieurs paroisses.
- Permettre aux membres des équipes locales d'animation ou des pôles de travailler ensemble et de croiser l'exercice de leur responsabilité et leurs questions.
- Pour les jeunes, il est important de poursuivre des collaborations qui étaient fructueuses.
- Les collaborations entre les paroisses pourront être diverses selon les lieux ; il ne saurait exister de modèle unique.
- Les collaborations devront permettre de prendre en compte les réalités pastorales autres que paroissiales : mouvements, groupes de prière, aumôneries, école catholique, etc.

A Poitiers, le 29 juin 2014,
en la solennité des Apôtres Pierre et Paul

+ Pascal Wintzer
Archevêque de Poitiers

Economat diocésain

Comptes annuels de l'association diocésaine pour l'année 2013

Le conseil d'administration de l'Association diocésaine de Poitiers a arrêté et approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013. Il les a présentés à l'assemblée générale de cette même association le 16 juin dernier.

Vous trouverez dans les tableaux page 27 les comptes annuels de l'Association diocésaine de Poitiers. Ces comptes englobent tous les secteurs pastoraux. Ils ont été certifiés par notre commissaire aux comptes.

Ces comptes font apparaître un résultat de 525 000 €.

Cependant il y a lieu de tenir compte des produits exceptionnels dont 836 000 € de ventes d'immeubles. Le résultat effectif ainsi décorellé fait ressortir une position de fonctionnement déficitaire de 681 000 €.

Côté recettes, nous constatons un maintien des dons concernant le denier de l'Église et un fléchissement sensible du montant des legs.

En revanche, nos charges globales baissent significativement et notamment celles relatives à la masse salariale. Cela impacte de manière durable le déficit structurel dont il s'agit.

Le mot d'ordre est de poursuivre nos efforts pour la réduction des coûts et des charges de structures.

Dès lors, les différents conseils travaillent en concertation pour prendre toutes mesures utiles et nécessaires à la baisse des dites charges, qui permettra un retour à l'équilibre dans les meilleurs délais et un rétablissement total des comptes de l'Association diocésaine.

**Le conseil diocésain
pour les affaires économiques**



Compte de résultat 2013

RECETTES	2013	2012
Denier de l'Eglise	2 600 664	2 604 314
Quêtes diocésaines	222 292	239 915
Taxes diocésaines	108 116	98 354
Participation des paroisses pour les salaires	222 464	247 531
Autres recettes	4 626 267	4 655 060
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATIONS	7 779 802	7 845 174
Produits financiers	254 717	215 611
Ressources exceptionnelles	1 206 774	750 927
TOTAL PRODUITS	9 241 293	8 811 712

DEPENSES	2013	2012
Allocations et charges des prêtres, religieuses et permanents	3 348 701	3 512 808
Campagne du denier de l'Eglise et chantier diocésain	62 847	56 899
Formations et retraites	119 281	85 409
Services et associations de services	756 181	694 044
Mouvements	62 256	33 146
Coût des maisons (maison diocésaine, de retraite...)	241 121	208 286
Séminaire	92 167	97 324
Autres dépenses	3 111 411	3 102 381
Impôts et taxes	178 578	177 612
Dotations aux amortissements et provisions	436 267	402 083
Charges financières	155 265	177 453
Charges exceptionnelles	151 571	432 471
TOTAL CHARGES	8 715 645	8 979 916
	525 648	-168 204

Bilan au 31 décembre 2013

Le bilan comptable			
Actif immobilisé	5 369 530	Fonds associatif	8 262 273
Actif circulant, créances	7 963 009	Dettes	5 070 266
TOTAL CHARGES	13 332 538		13 332 538

Répartition comptable

	Archevêché	Services	Paroisses
Recettes	5 105 046	431 609	4 261 151
Dépenses	4 892 491	470 480	3 909 187
TOTAL CHARGES	212 555	-38 871	351 964



Marc Tallebois

Joseph Roy

- Né au Pin (79) le 9 septembre 1932 dans une famille de neuf enfants.
- 22 avril 1956, ordonné prêtre.
- En 1957, il fut nommé Vicaire à Thouars
- En 1964, aumônier de l'ACO pour les Deux-Sèvres.
- En 1967, il est appelé à l'Équipe des Aumôniers nationaux de la JOC et la JOCF.
- En 1975, de retour dans le diocèse, il devient responsable de l'évangélisation du Monde ouvrier dans le secteur de Poitiers
- En 1982, Aumônier de l'ACO de la Vienne.
- A partir de 1979, nommé à la charge pastorale de la ZAC de Beaulieu à Poitiers, auprès de la communauté chrétienne naissante.
- En 1989, il est délégué diocésain à la Mission Ouvrière.
- En 1991, il devient délégué régional.
- En 1994, il est nommé responsable du secteur pastoral de Poitiers-Sud
- Début juin, il est entré à l'hôpital de la Milétrie, où, totalement épuisé, il s'est éteint ce mardi 10 juin 2014.
- Ses obsèques ont été célébrées par Mgr Wintzer sera célébrée en l'église Saint-Cyprien, le vendredi 13 juin suivie de l'inhumation au cimetière du Pin (79).

Extraits de l'homélie du père Roger Godet

A la mémoire du père Joseph Roy

■ **A**nnonçant à un ami la mort de Jo, j'ai eu droit à cette réponse: "C'est un gars qui a fait du boulot!". Il est vrai qu'il est né au ministère alors qu'un grand souffle missionnaire et une volonté d'entrer en dialogue avec la société du temps, animaient l'Église de France; alors que se développaient les mouvements d'action catholique spécialisés, dont la JOC, puis l'ACO au service desquelles il s'est beaucoup investi; alors que naissaient les prêtres ouvriers, la Mission de France et enfin, l'événement Vatican II et la Constitution: l'Église dans le monde de ce temps, une nouvelle Pentecôte pour l'Église contemporaine.

■ Son attachement à Jésus-Christ, qu'il souligne dans la prière qu'il nous a laissée, l'amour comme base de l'existence sur laquelle il a fondé sa vie, sur laquelle insiste la lettre de saint Jean que nous venons de lire, ont sans aucun doute été colorés par cet environnement, cet enracinement. A Thouars où il fait ses premières armes, il a cheminé avec des militants ouvriers chevronnés, certains croyants en Jésus-Christ, d'autres non, mais tous soucieux d'ouvrir au monde du travail un avenir plus radieux; il a vécu le reste de son ministère, à Poitiers où il a rencontré nombre de ces femmes et de ces hommes, qui, après avoir été au service des autres, dans leur famille, dans leur quartier, dans l'action syndicale, municipale ou politique, seront surpris, comme le souligne saint Matthieu de reconnaître le visage de Jésus-Christ et d'avoir pris rendez-vous avec lui parce qu'il se glisse dans l'anonymat d'hommes et de femmes dans le besoin. Reconnaisant envers eux, Jo écrit "je veux remercier tous ces gens de me faire découvrir un Jésus-Christ qui nous précède dans la vie des hommes, et à être cohérent dans ma vie au service de l'homme et de l'Évangile." Je crois que l'Église de Poitiers ne peut que trouver son compte dans ce type de témoignage et ce parti-pris d'espérance. Ils ont fait le pain de ses prières, de ses eucharisties. Un ministère de prêtre ne peut que s'y épanouir. Avec toute l'Église il a pu dire à Jésus-Christ: "Entre nos mains tu es le pain, ouvre nos mains pour donner la vie".

■ "Jo, tu aimais les randonnées, au point de crever parfois tes compagnons de marche, tu es parti pour la dernière. Tu n'as plus besoin d'espérer car cette randonnée (qu'on appelle pèlerinage dans notre langage de croyants) débouche pour toi sur la vie avec le Père, sur cette vie en abondance que tu souhaitais pour les autres!"

Voici la grille d'été de RCF Accords Poitou



Les grands rendez-vous de l'été du 14 juillet au 24 août

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
07:00	Matinales	Matinales	Matinales	Matinales	Matinales
09:30	Visages	Visages	Visages	Visages	Visages
10:30	Radioguidage, la balade de l'été	Radioguidage, la balade de l'été	Radioguidage, la balade de l'été	Radioguidage, la balade de l'été	Radioguidage, la balade de l'été
11:03	Formation théologique	Pause famille	Accords classique	Où est l'mouvement	Et plus si affinité
11:30	L'Evangile en musique	En vers jusqu'à l'ivresse	Témoignage	Rendez-vous économique	Traité d'histoire
11:56	Minute parlant	Minute parlant	Minute parlant	Minute parlant	Minute parlant
12:03	La Trame verte et bleue	La Trame verte et bleue	La Trame verte et bleue	La Trame verte et bleue	La Trame verte et bleue
12:10	Poitou, carrefour d'histoire	Magazine littéraire	De terre en vigne	Tout petit la planète	Abba dis moi une parole
12:23	Agenda culturel	Agenda culturel	Agenda culturel	Agenda culturel	Agenda culturel
12:30	Repères	Repères	Repères	Repères	Repères
13:00	Journal de Radio Vatican	Journal de Radio Vatican	Journal de Radio Vatican	Journal de Radio Vatican	Journal de Radio Vatican
13:07	La saga de la Bible	La saga de la Bible	La saga de la Bible	La saga de la Bible	La saga de la Bible
13:30	Contre courant	Contre courant	Contre courant	Contre courant	Contre courant
14:00	L'été des festivals	L'été des festivals	L'été des festivals	L'été des festivals	L'été des festivals
15:00	Moment musical	Moment musical	Moment musical	Moment musical	Moment musical
15:15	Halte spirituelle	Halte spirituelle	Halte spirituelle	Halte spirituelle	Halte spirituelle
15:30	Chapelet de Lourdes	Chapelet de Lourdes	Chapelet de Lourdes	Eucharistie	Chapelet de Lourdes
16:00	VIP	VIP	VIP	VIP	VIP
17:00	L'échappée belle en été	L'échappée belle en été	L'échappée belle en été	L'échappée belle en été	RCF hebdo
18:00	Journal de Radio Vatican	Journal de Radio Vatican	Journal de Radio Vatican	Journal de Radio Vatican	Journal de Radio Vatican
18:15	La Trame verte et bleue	La Trame verte et bleue	La Trame verte et bleue	On est fait pour s'entendre	La Trame verte et bleue
18:22	Chroniqueurs RCF Accords Poitou	Chroniqueurs RCF Accords Poitou	Chroniqueurs RCF Accords Poitou		Chroniqueurs RCF Accords Poitou
18:25	Agenda culturel	Agenda culturel	Agenda culturel		Agenda culturel
18:30	L'Evangile en musique	En vers jusqu'à l'ivresse	Témoignage		Traité d'histoire
18:56	Minute parlant	Minute parlant	Minute parlant		Minute parlant
19:00	Journal RCF Soir	Journal RCF Soir	Journal RCF Soir	CRI Fréquence Pierre Levée	Journal RCF Soir
19:15	Evangelii Gaudium	Evangelii Gaudium	Evangelii Gaudium		Evangelii Gaudium
19:30	L'été des festivals	L'été des festivals	L'été des festivals		L'été des festivals
20:30	Prière monastique	Prière monastique	Prière monastique	Prière monastique	Prière monastique
20:45	Halte spirituelle	Halte spirituelle	Halte spirituelle	Halte spirituelle	Halte spirituelle
21:00	Au fil des pages	Grand témoin	Un prêtre vous répond	B comme Bible	Médiagora
22:00	Libre essai	Libre essai	Libre essai	Libre essai	Libre essai
22:25	Prière monastique	Prière monastique	Prière monastique	Prière monastique	Prière monastique
22:40	Magazine de Radio Vatican	Magazine de Radio Vatican	Magazine de Radio Vatican	Magazine de Radio Vatican	Magazine de Radio Vatican
23:00	Visages	Visages	Visages	Visages	Visages

Programmes locaux

► Adaptation de la grille des programmes

Du 30 juin au 13 juillet

- A 6h30 : les *Matinales*.
- A 7h20 : *La Trame verte et bleue*.
- A 9h30 : *Le temps de le dire* du lundi au jeudi et A votre service le vendredi.
- A 10h30 : *Ça vaut le détour*.
- A 12h30 : le *Journal essentiel*.
- A 12h45 : *Ça va mieux en le disant*.
- A 15h et 19h15 : *Chanter c'est prier*.
- A 17h : Cette année-là du lundi au jeudi et RCF hebdo le vendredi.

Du 25 au 31 août

- A 16h : L'échappée belle en été.

Retrouvez toute la programmation sur www.RCF.fr

SAMEDI

07:00	Matinales
09:00	Journal RCF matin
09:15	Magazine littéraire
09:30	Poitou, carrefour d'histoire
09:45	Abba dis moi une parole
10:03	Rendez-vous économique
10:30	Où est l'mouvement
11:03	Accords Classique (42')
11:45	De terre en vigne
12:00	RCF hebdo
13:00	Journal de Radio Vatican
13:07	Dialogue
13:30	Traité d'histoire
14:00	Grand témoin
15:00	Oh happy day I
15:30	Chapelet de Lourdes
16:00	Quoi de neuf, la musique !
17:00	Repères
17:30	Ça vaut le détour
18:00	Journal de Radio Vatican
18:15	On est fait pour s'entendre
19:00	Grand angle
20:00	Festijazz
20:30	Prière monastique
20:45	Moment musical
21:00	Parents en question
22:00	Histoire du christianisme
22:25	Prière monastique
22:40	Magazine de Radio Vatican
23:00	Halte spirituelle, l'intégrale

DIMANCHE

07:00	Matinales
09:00	Témoignage
09:30	Liturgie dominicale
10:00	Formation théologique
10:30	Pause famille
11:00	L'Evangile en musique
11h30	Poitou, carrefour d'histoire
11:45	Abba dis moi une parole
12:00	Accords classique
12:30	Traité d'histoire
13:00	Grand angle
14:00	B comme Bible
15:00	Oh happy day 2
15:30	Chapelet de Lourdes
16:00	La voix du petit chanteur
17:00	Au fil des pages
18:00	Journal de Radio Vatican
18:15	RCF hebdo
19:15	Chanter c'est prier
19:30	Médiagora
20:30	Prière monastique
20:45	La Bible nomade
21:00	Halte spirituelle, l'intégrale
22:00	Témoin
22:25	Prière monastique
22:40	Magazine de Radio Vatican
23:00	Quoi de neuf la musique ?

Fréquences

POITIERS / 94.7

CHATELLERAULT / 99.2

MONTMORILLON / 90.3

CIVRAY / 91.9

NIORT / 89.3

PARTHENAY / 94.4

RCF Accords Poitou • 10 rue de la Trinité • 86034 Poitiers Cedex • Tél. 05 49 60 63 63 • www.rcf.fr/radio/rcf86

Construction & Rénovation du Poitou

NEUF ET RENOVATION TOUS CORPS D'ETAT

Maçonnerie • Charpente • Couverture
Plaques de plâtre • Carrelage • Electricité
Plomberie • Salles de bains • ...

*Votre
Maison
"clé en
main"*

Siège social : 32 bis, rue Zamanski
86440 MIGNE-AUXANCES - 05 49 36 34 74
M. HENRIQUES, gérant - 06 15 39 46 71

www.construction-renovation-poitou.fr



Librairie Siloë

Abbaye Saint-Martin - 86240 LIGUGÉ

Livres - Disques - Emaux - Objets religieux - Carterie
SCOFA (gâteau réalisé en collaboration avec le carmel de Niort) - Partitions musicales

Ouverture : du mardi au samedi de 10h à 11h15 et de 14h30 à 17h45, le dimanche et les jours de fête de 11h15 à 12h15
et de 15h à 16h15 et de 17h15 à 18h (horaires variables en fonction des activités de la communauté)

www.europart-diffusion.com - E-mail : abbaye-liguge@siloe-librairies.com



POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES

Marbrerie - Caveau - Monuments

Membre agréé auprès des sociétés mutualistes

A votre service 24h/24h

90, av. Jacques Cœur
86000 **POITIERS**

☎ **05 49 41 05 69**

N° habilitation : 07 86 19

103 - 105, avenue Foch
86100 **CHATELLERAULT**

☎ **05 49 23 46 17**

N° habilitation : 08 86 20

55 b, rue de Terraudières
79000 **NIORT**

☎ **05 49 24 23 74**

N° habilitation : 95 79 00 35



Saint-Charles
ÉCOLE - COLLÈGE - LYCÉE
ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
1, rue Jules Michelet - 79100 THOUARS
Tél. 05 49 67 87 87 - Fax 05 49 67 87 88 - contact@st-charles-thouars.fr
www.st-charles-thouars.fr





Services bancaires, épargne, crédits, assurances,
partout dans la Vienne la Vendée et dans les Deux-Sèvres,
pour la banque et l'assurance, le Crédit Mutuel est



Crédit Mutuel
banque à qui parler

www.creditmutuel.com

ESN 6 ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS DE QUALITÉ À VOTRE DISPOSITION
www.esn-education-privée.com

 École Lesdun Avenue à Bay - Hampshire (Royaume-Uni)	 Collège Notre-Dame - Bay
 École Lesdun Avenue à Bay - Hampshire (Royaume-Uni)	 Collège Notre-Dame - Bay
 École Lesdun Avenue à Bay - Hampshire (Royaume-Uni)	 Collège Notre-Dame - Bay

Lycée et centre de formation "Val de l'Ouin"
3/9 rue de la Sagesse - MAULÉON - Tél. 05 49 81 41 28

*Les métiers du sanitaire, de l'aide aux personnes, de l'animation,
de la vente et de l'accueil vous intéressent*

- CAP Services (vente, services aux personnes, restauration)
- BAC Pro Services aux personnes en 3 ans
- BAC Pro Vente et Conseil en animalerie (NOUVEAU)
- Prépa concours domaine sanitaire et social
- BTS Economie Sociale et Familiale et SP3S (NOUVEAU)
- CAP Petite enfance

www.lycee-pro-val-de-louin.fr

ASSOCIATION DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE DE BRESSUIRE

Notre-Dame COLLÈGE NOTRE-DAME 23, place Saint-Jean Tél. 05 49 74 46 20 - Site : cignotredame.fr Directrice : Mme Myriam GIRET	LYCÉE SAINT-JOSEPH - GÉNÉRAL - TECHNOLOGIQUE PROFESSIONNEL 4, rue du Docteur Brillaud Tél. 05 49 65 21 33 - Site : www.saintjo.org Directeur : M. Jean-Luc BERROCCO
ÉCOLE MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE NOTRE-DAME Site "Chachon" 45, rue de Chachon - Tél. 05 49 74 08 81 Site : www.ecole-primaire-bressuire.fr Directeur : M. Romuald MOREAU	ÉCOLE MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE SAINT-JOSEPH Site "Rhéas" 5, rue de la Thude - Tél. 05 49 74 14 37 Site : www.ecole-primaire-bressuire.fr Directeur : M. Romuald MOREAU
INSTITUT DE FORMATION ET D'ENSEIGNEMENT DU BOCAGE 28, rue Jean Jaurès Tél. 05 49 81 14 14 Responsable : Mme Delphine SIMONNEAU	

TOUS RENSEIGNEMENTS - RENDEZ-VOUS AVEC LES DIRECTEURS SUR SIMPLE APPEL TÉLÉPHONIQUE



Donne-nous du Souffle Seigneur

Donne-nous du Souffle Seigneur,
afin que nous puissions laisser derrière nous
ce qui encombre et retarde
et qu'ainsi, nous soyons plus libres
pour mieux accueillir Ta Parole
et en vivre pleinement.

Donne-nous du Souffle Seigneur,
afin que nous puissions aimer sans compter
et oser vivre concrètement notre foi.

Donne-nous du Souffle Seigneur,
afin que nous osions partager
le pain de justice avec les privés de dignité,
et donner de l'espérance à ceux et celles
qui se sentent condamnés
aux larmes et à la souffrance.

Donne-nous du Souffle Seigneur,
afin que nous puissions joyeusement
rendre visible ton amour
aux hommes et aux femmes
qui ne demandent qu'à être soutenus
et encouragés dans leur vie humaine.

Donne-nous du Souffle Seigneur,
afin que nous entrions dans l'avenir,
mais comme dans un avenir
où Dieu nous attend.

Site Internet : port saint-Nicolas